

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT VINCENT**

**Séance du 18 décembre 2025
Délibération n°2025-73**

L'an deux mille vingt cinq, le 18 décembre, à la salle du Conseil, à 20h00.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Jean-Benoît GIRODET, Maire.

Nombre de conseillers	
En exercice	14
Présents	10
Votants	12

Etaient présents : Jean-Benoît GIRODET, Denis AGUILHON, Marie-Claude BIGOT, Marc GAYT, Sylvie JOUVE, Gilles KACZMAREK, Monique LAGER, Louis POMMIER, Jean-Christophe PRORIOL, (arrivé après la délibération N°71), Gilles TRONCHON

Absents : Elodie DELABRE, Philippe DELAIGUE, Josette POTUS, Bernard SOUTON

Procurations : Philippe DELAIGUE a donné procuration à Sylvie JOUVE et Bernard SOUTON a donné procuration à Gilles TRONCHON

Sylvie JOUVE a été nommée secrétaire.

Date de convocation : 12 décembre 2025.

Objet : Décision modificative n°2 BUDGET COMMUNE

Le Maire informe les élus que les dépenses de fonctionnement sont plus importantes que prévues, notamment en ce qui concerne les fournitures de voirie, les dépenses pour l'entretien et les réparations sur les bâtiments, les réparations sur matériel roulant... Aussi, il est proposé d'abonder le chapitre 011 :

- **de 18 000 €, somme prise aux chapitres 013 et 70 qui ont bénéficié de recettes supplémentaires non prévues au budget,**
- ✓ Section dépenses de fonctionnement : + 10 000 € chapitre 011 « charges à caractère général » Compte 61521 Entretien et réparation sur terrain.
- ✓ Section dépenses de fonctionnement : + 8 000 € chapitre 011 « charges à caractère général » Compte 60633 Fournitures de voirie.
- ✓ Section recettes de fonctionnement : + 11 000 € chapitre 013 « atténuation de charges » Compte 6419.
- ✓ Section recettes de fonctionnement : + 7 000 € chapitre 70 « produits des services » Compte 7067.

- **De 14 500 €, somme prise en investissement pour des opérations non réalisées en 2025,**
- ✓ Section dépenses de fonctionnement : + 5 000 € chapitre 011 « charges à caractère général » Compte 60612 Energie électricité.
- ✓ Section dépenses de fonctionnement : + 5 000 € chapitre 011 « charges à caractère général » Compte 60621 Combustible.
- ✓ Section dépenses de fonctionnement : + 4 500 € chapitre 011 « charges à caractère général » Compte 6184 Versement à des organismes de formation.
- ✓ Section dépenses de fonctionnement : - 14 500 € chapitre 023 « virement à la section d'investissement ».
- ✓ Section recettes d'investissement : - 14 500 € chapitre 021 « virement de la section de fonctionnement ».
- ✓ Section dépenses d'investissement: - 14 500 € au chapitre 21 « immobilisations corporelles » Compte 2138 autres constructions.

Le Maire rappelle ensuite qu'il a été décidé lors du précédent Conseil d'accorder une subvention exceptionnelle à l'ALSH de Vorey de 2 500 € aussi il convient d'abonder le chapitre 65 :

- **De 2 500 €, somme prise en investissement pour des opérations non réalisées en 2025,**
- ✓ Section dépenses de fonctionnement : + 2 500 € chapitre 65 « autres charges de gestion courante » Compte 65748 subvention de fonctionnement aux autres personnes de droit privé.
- ✓ Section dépenses de fonctionnement : - 2 500 € chapitre 023 « virement à la section d'investissement ».
- ✓ Section recettes d'investissement : - 2 500 € chapitre 021 « virement de la section de fonctionnement ».
- ✓ Section dépenses d'investissement: - 2 500 € au chapitre 21 « immobilisations corporelles » Compte 2138 autres constructions.

Le Conseil municipal adopte ces changements de compte à l'unanimité.

La secrétaire,

Le Maire,

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture du Puy en Velay le **31 DEC. 2025**

26 DEC. 2025 (Haute Loire)

